

## LE PAPE DU CONCILE

### *Douzième partie.*

(Extrait de la revue *Sodalitium* n. 35 de mai 1994 pp. 10 sqq.)

*par M. l'Abbé Francesco Ricossa*

“Je suis le chef” dit, dans son langage débonnaire et désacralisant, Jean XXIII au Professeur Jules Isaac, “je suis le chef, mais je dois aussi consulter les autres, faire étudier par les bureaux les problèmes soulevés. Ici nous ne sommes pas dans une monarchie absolue” (1). Cette boutade de Roncalli (une parmi tant d’autres) n’est sans doute pas très conforme aux traités d’ecclésiologie. Elle a cependant l’avantage de nous montrer sur le vif les difficultés réelles que Jean XXIII devait affronter et surmonter pour mettre en œuvre sa révolution. Le cas que lui soumettait le Professeur Isaac ce 13 juin 1960 était des plus scabreux: il s’agissait de renier l’Evangile pour donner raison aux juifs. Nous en reparlerons par la suite. Mais dès le début, dès les premiers jours qui suivirent le Conclave de 1958, Angelo Giuseppe Roncalli le savait: bien qu’il soit le “chef”, il devait tenir compte des “autres”: de la Curie romaine en général, de la Secrétairerie d’Etat, du Saint-Office... et ainsi de suite jusqu’au bas de l’échelle, jusqu’aux humbles masses catholiques imbues de contre-réforme et de tradition; il devait les amener à changer, à “aggiornare”; mais, pour ne pas faire naufrage, sa manœuvre hardie aurait à éviter les heurts. Voilà pourquoi dans le précédent numéro j’ai résumé ainsi la stratégie roncallienne: pour obtenir le consentement de la Curie et du Saint-Office, leur donner une illusoire liberté d’action; pour obtenir le consentement des fidèles, créer le mythe du “bon Pape”; pour obtenir le consentement de l’épiscopat, créer le mythe (un autre) de l’inspiration prophétique du Concile. Cette hypothèse peut sembler hasardeuse à certains lecteurs, laissez-moi donc donner les preuves de ce que j’avance.

### **Brève histoire du Saint-Office**

L’histoire du Saint-Office est incluse entre deux dates, 1542 et 1964, et se déroule dans le laps de temps qui va de la réforme luthérienne à la réforme montinienne. Il est né contre Luther, et c’est Montini qui y a mis fin.

Pour comprendre vraiment l’importance de la suppression du Saint-Office voulue par le Concile, il faut en retracer brièvement l’histoire.

La Curie romaine qui assiste le Pape dans le gouvernement de l’Eglise universelle est composée des Sacrées Congrégations. “Longtemps - explique l’Annuaire Pontifical - les affaires de l’Eglise universelle furent traitées par la Chancellerie Apostolique. Mais le nombre toujours croissant et la complexité des questions à examiner firent sentir la nécessité de créer des commissions particulières de Cardinaux pour l’expédition adéquate des questions administratives. La première de ces commissions à caractère stable fut la Sainte Congrégation de l’Inquisition, instituée par le Souverain Pontife Paul III avec la Constitution Licet du 21 juin 1542” (2). Première dans le temps, la Congrégation de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle (appelée par la suite Sacrée Congrégation Suprême du Saint-Office) était également première par ordre de dignité. C’est précisément pour cela qu’elle était appelée “Suprême” et à partir du moment où le Grand Inquisiteur, frère Michele Ghisleri, le Cardinal Alexandrin, accéda au Siège de Pierre sous le nom de (Saint) Pie V, son Préfet ne fut autre que le Pape en personne, même si de fait le poste était tenu par un Cardinal dit Secrétaire.

Défendre le troupeau des loups même au prix de sa vie est, sans aucun doute, l’un des devoirs inaliénables du Pasteur (cf. Jean, X, 11-16). L’emploi des moyens coercitifs est d’autre part une prérogative de toutes les “sociétés parfaites”; donc, aussi de l’Eglise (C.J.C. can. 2214 §1; cf. Denz. Sch. Index G 4b).

Dès les temps apostoliques, le Pape et les Evêques avaient donc considéré la lutte contre les hérésies ainsi que la condamnation et la répression des hérétiques comme l’une des charges confiées à leurs soins par Notre-Seigneur. Au XIIIème siècle, contraints par la gravité de la menace que constituait l’hérésie

cathare, Innocent III et ses successeurs (3) avaient créé un Tribunal “contre la perversité hérétique” pour coordonner l’action des Evêques. Il s’agit de ladite “inquisition médiévale” que les Papes confièrent souvent aux ordres mendiants, franciscain et surtout dominicain. Mais à la ferveur du XIIIème siècle avait succédé le long sommeil de l’exil à Avignon, du grand schisme et de la renaissance, durant lesquels l’ennemi put semer la zizanie. La zizanie grandit et apparut sous les traits de Luther.

Face à ce nouveau péril pour le salut de tant d’âmes, les organismes préposés à la défense de la Foi et à la lutte contre l’hérésie se révélèrent tout de suite inadéquats. Déjà en 1478 (4) l’Espagne, aux prises avec les conversions feintes des juifs et des musulmans, avait eu besoin d’une nouvelle Inquisition plus centralisée, aux pouvoirs plus étendus; le Pape Sixte IV la lui avait accordée. Avec Luther, c’était Rome elle-même et l’Eglise universelle qui avaient besoin à leur tour d’une nouvelle Inquisition. Deux personnages, Saint Ignace et le Cardinal Carafa (futur Pape Paul IV), qui normalement ne s’entendaient guère, s’en rendirent compte; ils en demandèrent et obtinrent l’institution par le Pape en 1542. Si les guerres de religion et le protestantisme furent épargnés à l’Italie, c’est à l’Inquisition, spécialement sous la conduite énergique de Paul IV et de Saint Pie V, que nous le devons. Le déferlement de l’hérésie fut arrêté; suivit une période de calme relatif avec pour conséquence un relâchement de la vigilance. L’Illuminisme, la naissance des sectes maçonniques, tous les mouvements précurseurs de la Grande Révolution ne trouvèrent pas dans le Saint-Office un sérieux obstacle car, dans toutes les monarchies catholiques, il avait été ou supprimé ou réduit à sa plus simple expression par des Rois sectaires ou mal conseillés. Eux-mêmes seront trahis par ces révolutions qu’ils avaient préparées. La Restauration ne profita pas de l’expérience si chèrement acquise, et le Saint-Office, privé désormais d’un “bras séculier”, ne survécut plus que dans la société ecclésiastique (5).

A l’époque de Jean XXIII, étaient du ressort du Saint-Office: toutes les questions concernant la Foi et les coutumes (can. 247 §1), quelques questions matrimoniales (can. 247 §2), les livres interdits (le fameux Index: can. 247 §4) et les délits contre la Foi et l’unité de l’Eglise (can. 247 §2).

Le Pape en personne en était le Préfet, je le rappelle, et le Cardinal Giuseppe Pizzardo, le Secrétaire; le Cardinal Alfredo Ottaviani était pro-secrétaire, avant de succéder à Pizzardo (6). Roncalli ne pouvait pas les ignorer: le Cardinal Ottaviani avait été son “grand électeur” (6) et Pizzardo était Secrétaire du Saint-Office, Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités des Etudes, Grand Chancelier de l’ Université Pontificale Grégorienne...

D’où la politique dite des “voies parallèles”: d’un côté, le Saint-Office qui a toute liberté d’action; de l’autre, Jean XXIII qui se charge personnellement de défaire tout ce que les Cardinaux ont patiemment édifié...

## **Jean XXIII et le Saint-Office**

“Le Saint-Office fait ce qu’il peut pour dénicher les hérésies dans mes écrits et dans mes projets... mais pour le moment il n’a pas encore réussi!”. C’est une boutade de Jean XXIII naturellement, nous assure le Cardinal Suenens, tout satisfait (7). Boutade symptomatique de ses rapports avec le Saint-Office et la Curie romaine en général, dont il ne pensait pas grand bien, selon le témoignage de Mgr Cardinale auquel j’ai déjà fait allusion.

Les motifs de cette hostilité à peine déguisée sont nombreux et convergents, nous l’avons vu ensemble dans le précédent numéro: le caractère de Roncalli, ses idées libérales et modernisantes, ses expériences de jeunesse. J’invite les lecteurs à relire, à ce propos, les trois premières parties de cet article sur Jean XXIII, (numéros 22, 23 et 24 de “Sodalitium”). Jeune prêtre ambitieux, Roncalli avait vécu passionnément ces années de lutte antimoderniste voulue par Saint Pie X, lutte dans laquelle étaient impliqués son Evêque, dont il était le fidèle secrétaire, un certain nombre de ses amis et lui-même. Les “avertissements salutaires” que lui adressa le Cardinal De Lai demeurèrent fortement imprimés dans son esprit comme un souvenir ennuyeux et irritant. Mgr Lefebvre en témoigne: «Il m’a reçu en audience privée, au moment où, sévèrement critiqué par les évêques français et un certain nombre de cardinaux pour avoir accordé mon soutien à “La Cité catholique” (Dakar, 24 mars 1959), ils m’avaient en quelque sorte déféré devant le jugement du Souverain Pontife. J’ai eu ainsi l’occasion de comprendre son état d’esprit. Jean XXIII m’a conté l’histoire de sa vie pour me donner une leçon, pour me démontrer qu’il ne fallait pas trop afficher des sentiments conservateurs ou, comme cela avait eu le malheur de lui arriver,

faire des déclarations qui pouvaient paraître libérales. Il m'a affirmé que cela l'a suivi toute sa vie. Il avait acquis cette certitude après son élection au Souverain Pontificat, en prenant connaissance de son dossier. C'est à cause de cela, m'a-t-il dit, qu'il n'avait jamais été nommé à Rome et s'était toujours trouvé éloigné de la Curie, parce qu'il était jugé comme étant libéral. "Alors faites attention, si vous voulez faire carrière, a-t-il ajouté, ne vous affirmez pas comme cela d'une manière trop tranchée". On pourrait penser qu'il avait été très affecté de se voir ainsi accoler une étiquette de libéral, de moderniste... » (8).

Mgr Capovilla, secrétaire particulier de Jean XXIII, témoigne que ce dernier éprouvait de la répulsion pour la politique antimoderniste voulue par Saint Pie X (9). Ce témoignage concorde avec celui de l'écrivain et journaliste bien connu, Indro Montanelli, qui interviewa Jean XXIII pour "Il Corriere della sera". Dans un article récent commémorant le trentième anniversaire de la mort de Roncalli, Montanelli raconte: « Il me déclara qu'il (Mgr Radini Tedeschi) n'aimait pas du tout la Curie romaine, à tel point qu'une fois il l'avait chargé, lui [Roncalli] qui n'était jamais allé à Rome, de porter les fruits de je ne sais plus quelle souscription au Pape Sarto (Saint Pie X, n.d.r.). "Le Saint Pape" dis-je, l'interrompant. "Comment Saint!" s'exclama-t-il. J'en restais ébahi. Puis, inconsidérément, j'ajoutai: Saint, ce n'est pas moi qui l'ai fait, c'est vous autres". Le Pape me fut sans doute reconnaissant de cette réplique de cabaret qui dédramatisait par contre-coup la sienne. Il se mit à rire et, me frappant légèrement le bras de la main, il insista: "Bien sûr que c'était un Saint. Mais un Saint un peu anormal parce que c'était un triste. Les Saints ne peuvent pas être tristes: ils ont Dieu...". Silvio Negro, qui en fait d'Eglise et de Curie en savait plus que les Cardinaux, m'expliqua ensuite le pourquoi de cette antipathie. Le Pape Sarto avait été le plus féroce ennemi des "modernistes", dont il avait même excommunié le plus haut représentant, Buonaiuti; alors que Radini Tedeschi en avait été le protecteur, ce qui lui avait coûté la pourpre et le chapeau cardinalice. Certes, disait Negro, on ne peut pas affirmer que le Pape Jean ait été moderniste, d'autant plus que désormais l'Eglise avait ressoudé cette rupture. Mais de cette rupture et des drames qu'elle avait provoqués dans la conscience catholique, quelque chose devait lui être resté en travers de la gorge» (9 bis). Le texte parle de lui-même et confirme notre thèse: ces dossiers le persécutaient (psychologiquement) depuis cinquante ans! Il partageait par conséquent cette rancœur tenace propre à tous ceux qu'avaient frappés les sanctions antimodernistes du début du siècle, rancœur qui se manifestait par la réhabilitation des "victimes" de l'époque (10) tandis qu'étaient frappés les "persécuteurs", et par l'effort pour enterrer les institutions-symboles de cette lutte (11). En premier lieu, évidemment, le Saint-Office.

Au début, cependant, il ne pouvait y avoir affrontement direct.

Jean XXIII appliqua la tactique des deux voies à laquelle nous avons déjà fait allusion. Andrea Riccardi nous raconte à ce sujet une petite anecdote très instructive: «L'affaire des Camaldules et de leur prieur général, le Père Anselmo Giabbani, même dans son aspect particulier, est significative. Avec l'appui du Père Cordovani et de Mgr Montini, ce religieux avait entrepris, dans les années quarante, une tentative de réforme monastique pour revitaliser sa congrégation (12). Le voisinage personnel avec Fanfani, sollicité par le substitut lui-même, Dall'Acqua, était considéré comme dangereux par les autres milieux du Vatican (...). Une enquête fut ouverte sur Giabbani et les Camaldules par le Saint-Office. Dans cette affaire il faut suivre deux registres; d'un côté le travail du Saint-Office qui se poursuivait; de l'autre les rapports personnels du Pape avec Giabbani ("à peine admis en sa présence - lire: à l'occasion d'une entrevue privée - le pape vint à ma rencontre et, prononçant des paroles de vive condamnation contre les hommes de ce "palazzaccio" [terme péjoratif pour désigner le palais où le Saint-Office avait son siège]... là devant, il m'embrassa chaleureusement"). Quant aux Camaldules, pour rassurer leur général, Jean leur envoya d'abord le Père Philippe, puis son neveu. De fait, quoique l'affaire ait été traitée par deux voies parallèles, le Père Giabbani ne fut pas condamné; ce qui fut le cas, au contraire, peu après l'élection de Paul VI (c'est tout dire! n.d.r.) avec sa déposition » (13).

Deux registres, deux voies. Roncalli d'un côté, le "palazzaccio" du Saint-Office de l'autre.

Au début du pontificat de Jean XXIII le Saint-Office et la Curie font du bon travail... sur leur propre voie. A tel point qu'Hebblethwaite, indigné, assure que les Cardinaux Ottaviani et Pizzardo intensifièrent leur activité de "répression" (14). Si l'on considère la profondeur du mal, la gravité des menaces pour la foi, les mesures "répressives" adoptées alors nous semblent absolument inadéquates; en réalité, le dernier effort efficace remonte à... 1914, autrement dit au pontificat de Saint Pie X. Toutefois, quelque chose fut tenté.

En décembre 1958, le Cardinal Pizzardo, en sa qualité de Préfet de la Congrégation pour les Universités, interdit à l'Université Catholique du Sacré Cœur de Milan de conférer le diplôme honoris causa à Jacques Maritain, théoricien de la liberté religieuse et de l'humanisme intégral. En 1965, Paul VI invitera ce même Maritain à la cérémonie de clôture du Concile en tant que représentant de tous les intellectuels catholiques.

Dans le même temps, au Saint-Office, le Cardinal Ottaviani, intervenait contre le livre de don Milani, "Esperienze pastorali", bien que cette œuvre ait obtenu l'imprimatur du Cardinal Dalla Costa, Archevêque de Florence; et, toujours à Florence, il censurait la revue "Testimonianze" et en chassait le directeur, le Père Ernesto Balducci (15).

"En juillet 1959, Pizzardo ordonne aux évêques français de mettre fin, une fois pour toutes, à l'expérience des prêtres-ouvriers" (15).

L'élan initial est rapidement freiné. Déjà, "à l'occasion du consistoire secret du 15 décembre 1958" Jean XXIII avait expliqué qu'il avait "créé beaucoup de nouveaux cardinaux pour faire en telle sorte que le poids des charges soit réparti plus équitablement". Que cela ait concerné (aussi) le Cardinal Pizzardo qui cumulait la charge de Préfet de la Congrégation de l'Université et des études et celle de Secrétaire du Saint-Office voilà qui était clair; et ce le fut encore davantage lorsque Roncalli l'écrivit explicitement au Cardinal (lettre du 12 octobre 1959). Et comme le Cardinal Pizzardo ne s'en allait pas, Jean XXIII l'obligea à donner "spontanément" sa démission (16). Je me rappelle que Mgr Lefebvre, alors Archevêque de Dakar et Délégué Apostolique pour toute l'Afrique Française fut contraint lui aussi, dans un premier temps, de choisir entre les deux charges prestigieuses (il laissa la charge de Délégué Apostolique); puis on lui enleva l'archidiocèse et il fut envoyé dans le petit diocèse de Tulle (1962)!

Le poste du Cardinal Pizzardo revint ainsi au Card. Ottaviani qui fit de son mieux pour en suivre la ligne: le 30 juin 1962 était publié le célèbre *Monitum* condamnant la théologie du jésuite panthéiste Teilhard de Chardin (publiquement "réhabilité" par le "magistère" de Jean Paul II) (17). Ce pas était lui aussi un compromis entre la "voie" du Saint-Office et celle de Jean XXIII. En témoigne Père Colosio O.P.: «C'est un exemple de sa faiblesse. Déjà à l'époque où il était nonce à Paris il ne faisait pas de mystères à propos de sa cordiale désapprobation des doctrines radicalement évolutionnistes du fameux jésuite Teilhard de Chardin (de toutes façons, il aurait été difficile de faire autrement, l'Encyclique *Humani Generis* de Pie XII étant dirigée principalement contre ce dernier, n.d.a.). Mais une fois élu pape et sollicité de plusieurs côtés de mettre à l'Index ses œuvres - elles aussi à la source, et combien abondante, de la confusion doctrinale qui se répand actuellement - il s'esquiva (se limitant à approuver le *Monitum* du Saint-Office du 30 juin 1962, important quant à son contenu mais pratiquement inefficace) avec la phrase célèbre: "Je suis né pour bénir, pas pour condamner!"». Et Colosio ajoute: "Mais Jésus, Saint Paul, Saint Jean l'Evangéliste, de nombreux grands et saints Papes ne se sont pas limités à bénir - tâche trop facile et sympathique - ils exercèrent aussi le juste et grave office qui consiste à condamner et anathémiser!" (18). La différence de comportement entre Jean XXIII et le Saint-Office se retrouve aussi dans les questions bibliques. Le 20 juin 1961, un autre "*Monitum*" (avertissement) du Saint-Office, moins connu mais non moins important, mit en garde contre la diffusion des exégèses rationalistes qui portaient atteinte aux vérités de la foi sans tenir compte de l'Encyclique de Pie XII, *Humani Generis*.

La question mérite d'être suivie attentivement. On parle beaucoup aujourd'hui de la "Parole de Dieu" remise à sa juste valeur, dit-on, par Vatican II. Mais croit-on encore à cette Bible qui nous est servie à toutes les sauces, à la façon protestante ? Déjà le modernisme, condamné par Saint Pie X, avait suivi le rationalisme des exégètes modernes protestants enlevant toute valeur objective à la Divine Révélation. Peu à peu il releva la tête, on tenta d'introduire dans l'Eglise le criticisme rationaliste: évolutionnisme "wellhausénien" et système de Gunkel pour l'Ancien Testament; *Formgeschichte* pour le Nouveau (19). La porte par laquelle l'hérésie et le rationalisme cherchaient à s'infiltrer était le prestigieux Institut Biblique Pontifical dont était responsable le Père Bea s.j. créé cardinal par Jean XXIII le 14 décembre 1959. Sous le pontificat de Jean XXIII le rôle de Bea est capital et je lui dédierai une longue analyse. Spadafora témoigne: "L'Institut Biblique Pontifical était l'âme de ces déviations" qui avaient l'impudence de se prétendre approuvées par l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII (1943). "Le mur qui séparait - dirent-ils - les catholiques des protestants et des rationalistes a été désormais abattu, toutes les différences ont été éliminées: il n'y a plus ni juifs, ni protestants, ni rationalistes, mais seulement l'étude de la Bible: une exégèse purement philologico-historique" (19). Ils se sentirent enfin

libres vis-à-vis du magistère de l'Église, sûrs qu'ils étaient de trouver davantage de lumières dans leur propre intelligence et dans celle des philosophes existentialistes pour comprendre le sens des Écritures. C'est ainsi, par exemple, que le Père Lyonnet s.j. de l'Institut Biblique nia, contrairement aux définitions du Concile de Trente, que l'épître aux Romains de Saint Paul soit une preuve du dogme sur le péché originel. "Eh bien, l'Institut Biblique Pontifical fit sienne cette innovation, publiquement, dans un article paru sur "La Civiltà Cattolica" du 3 septembre 1960... envoyé ensuite en tiré à part aux Evêques d'Italie. La réaction à cette audace se concrétisa dans l'étude extrêmement érudite de Mgr Antonino Romeo de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités: L'Encyclique Divino afflante Spiritu et les Opiniones novae, in Divinitas 4 (1960)" (20). Evidemment il ne s'agit pas seulement d'une polémique académique entre Mgr Romeo et Padre Alonso Schokel s.j., auteur de l'article de "La Civiltà Cattolica". Mgr Romeo et son élève Mgr Spadafora, tous deux ex-élèves de l'Institut Biblique Pontifical, l'un, membre de la Sacrée Congrégation pour les Séminaires et les Universités, l'autre, professeur à l'Université Pontificale du Latran, étaient certainement appuyés et soutenus par les Cardinaux Ottaviani (Saint-Office) et Pizzardo (Études) sans parler de Mgr Piolanti (Université du Latran) et du Cardinal Ruffini (cfr. l'un de ses articles dans "L'Osservatore Romano" de juin 1961). Mais les jésuites de l'Institut Biblique ont aussi leurs appuis. "L'attaque est inspirée par Pizzardo - écrit Hebblethwaite dans son style habituel - et, bien qu'ouvertement dirigée contre les deux jésuites malchanceux du Biblicum (les pères Lyonnet et Zerwick, n.d.a.), elle vise en réalité Bea qui en a été si longtemps le recteur, et derrière lui le pape Jean, assez fou pour écouter des conseillers aussi mal avisés (21).

L'ex-jésuite poursuit: «C'est par hasard que le pape Jean a vent de la campagne anti-Bea, anti-Biblicum. Un exemplaire du fameux article de Mgr Antonio Romeo exposant les monstruosité du Biblicum a été envoyé à tous les 400 évêques d'Italie - sauf à celui de Rome. L'un d'eux mentionna par hasard cet article lors d'une audience avec le pape Jean (...). Le pape Jean est très irrité. Il demande à Capovilla de "téléphoner immédiatement au recteur du Biblicum l'assurant que le pape a pleine confiance en l'orthodoxie du Biblicum". Jean ordonne ensuite à Pizzardo d'envoyer une lettre d'excuses à Bea, où il nie avoir eu connaissance de l'article de Romeo avant sa parution. Pizzardo s'exécute, mais ne modifie en rien sa conduite» (16). En fait la question ne s'arrêta pas là. D'abord le "Saint-Office mit fin à la polémique soulevée... par la réaction incontrôlée de l'Institut Biblique Pontifical, en se saisissant de la question et en imposant silence aux partis" (Spadafora). Ensuite parut le Monitum, comme nous l'avons dit plus haut. Spadafora en fit un commentaire dans un opuscule qu'il diffusa chez les Pères conciliaires. Cette fois encore Jean XXIII n'apprécia pas: "Spadafora me chamboule mon Concile!" dit-il à l'évêque Mgr Pelaia qui le rapporta à Spadafora (22). Ce n'est qu'en juin 1962, après une bataille de deux ans, que le Cardinal Pizzardo réussit à interdire l'enseignement aux deux jésuites rationalistes du Biblicum, Lyonnet et Zerwick (23). Ce ne fut qu'une victoire à la Pyrrhus, non seulement parce que de brève durée, mais aussi parce que c'était bien peu de chose en regard de ce que venait de faire Jean XXIII. Confondant la foi en l'Écriture avec le fondamentalisme, Hebblethwaite écrit: «Le principal instrument des "fondamentalistes" est la Commission Biblique...» (à ne pas confondre avec l'Institut Biblique, d'orientation tout autre, comme nous l'avons vu).

«Le 21 mai 1962 le pape Jean décide qu'en voilà assez. Il se prépare à une épreuve de force avec la Commission Biblique. Il adresse un mémorandum à Cicognani, secrétaire d'Etat, où il donne libre cours à son impatience: "L'heure est venue de mettre fin à cette ineptie. Ou bien la Commission biblique s'active, entreprend un travail sérieux et par ses suggestions au Saint-Père contribue utilement à répondre aux exigences du temps présent, ou alors il vaudrait mieux la dissoudre et laisser l'autorité suprême la remplacer, dans le Seigneur, par autre chose" (Lettere, p. 536). C'est le langage le plus dur jamais employé par le pape Jean et c'est la seule fois qu'il profère une menace (...). Les choses traînant en longueur, «il lui faut intervenir. "Les réformes doivent commencer par en haut", note-t-il le Jeudi Saint 1962. La dimension œcuménique du concile, qui devient de plus en plus apparente, impose d'ailleurs que l'on dispose des meilleurs exégètes catholiques ["meilleurs" d'un point de vue œcuménique évidemment, n.d.a.]. Sinon les protestants ne pourront prendre le Concile au sérieux. Le féroce mémorandum continue: «"... Il serait très consolant pour l'humble serviteur des serviteurs de Dieu si, dans la préparation du concile, il y avait une Commission biblique d'une telle réputation et d'une telle intégrité que nos frères séparés pourraient avoir confiance en elle et la respecter, eux qui, abandonnant l'Église Catholique, se réfugièrent à l'ombre du Livre sacré diversement lu et interprété" (...). Le pape Jean exécutera sa menace.

En juin 1962 la Commission biblique est pourvue d'un nouveau secrétaire et s'enrichit de "consulteurs" aussi éminents que Rudolf Schnackenburg, Bernard Rigaux et Xavier Léon-Dufour. Mais la "bataille du Biblicum" n'est pas encore définitivement gagnée. Elle atteindra son paroxysme lors de la première session du concile» (24). La politique des "deux voies et des deux registres" poursuit donc son cours: pour un Lyonnet chassé par le Card. Pizzardo, on a un Léon-Dufour promu par Jean XXIII. Mais en 1962 les rapports sont bien plus détériorés qu'ils ne l'étaient en 1959. En effet le Cardinal Tardini est déjà mort, le Concile a déjà été convoqué; le Cardinal Bea est déjà le conseiller écouté de Jean XXIII... l'heure des règlements de comptes entre les modernistes et la Curie romaine approche.

Comme ils sont loins les temps où le Cardinal Ottaviani pouvait penser être le "grand électeur" du nouveau Pape, et avoir la possibilité d'appliquer les décisions de l' "Humani generis" contre les néo-modernistes! Les illusions prirent fin lorsque Jean XXIII refusa de recevoir le Cardinal en audience (lui, le "bon Pape"! ) ou lorsqu'au cours de l'été 1961, Ottaviani, plein d'amertume, en arriva au point de se faire porter malade et, à son tour, de ne pas se présenter au Vatican (25). Il fut même question de destituer le Card. Ottaviani du cardinalat, comme il avait été fait pour le Card. Billot à l'époque de l'Action Française: Mgr De Luca, intime de Jean XXIII, l'annonça par avance au Card. Parente (26). La chose ne se réalisera pas sous Jean XXIII, il est vrai: c'est Paul VI qui se chargera de supprimer le Saint-Office et de rendre inutile le titre du vieux cardinal, en excluant du Conclave les cardinaux de plus de 80 ans. Mesure moins dure, plus hypocrite, que celle projetée par le "bon Pape" . Mais pas moins efficace. Le "Palazzacio" était enfin abattu. La police une fois dissoute, la voie était libre aux voleurs et aux assassins (spirituels).

### **Le mythe du "bon Pape"**

La narration des rapports entre notre Jean XXIII et le Saint-Office nous a éloignés, et de beaucoup, de la période que nous sommes en train d'étudier: c'est à dire de la première année du pontificat de Jean XXIII, des premiers mois même. Nous y revenons donc ...

De nos jours, parler mal de Jean XXIII est un peu comme parler mal de Garibaldi: ne s'agit-il pas du "bon Pape" ? Les progressistes l'exaltent, il est en quelque sorte leur prophète, le peuple le considère déjà comme un saint (27), même les traditionalistes admettent en général sa bonté et ses bonnes intentions, se limitant à croire qu'il a été trompé: n'aurait-il pas demandé sur son lit de mort qu'on arrête le Concile?

La réputation de "bon Pape" contribua puissamment à faire accepter la révolution religieuse inaugurée par Roncalli. De l'élection (28 octobre 1958) jusqu'à l'annonce du Concile (25 janvier 1959) sont passés à peine trois mois; trois mois qui ont suffi à faire de lui, pour tous, "le bon Pape". Renzo Allegri écrit: "Le 9 octobre 1958, Pie XII mourait. Le monde catholique tout entier pleura cette figure quasi mystique qui, dix-neuf années durant, avait guidé fermement les catholiques. Tous sentaient qu'avec la mort de Pie XII l'Eglise avait perdu quelque chose d'irremplaçable" (28). L'impression dura peu, au maximum quelques mois. Le même auteur poursuit: "Jean XXIII apporta la révolution au Vatican. Les premiers jours de son pontificat il bouleversa règles et règlements, habitudes et comportements séculaires, chose qu'aucun autre Pape n'avait jamais fait avant lui. C'était un cyclone révolutionnaire, il frappait par surprise et d'une façon violente, à couper le souffle et la parole aux champions de l'ordre et aux amateurs de traditions (...). Les boutades spirituelles, les anecdotes divertissantes, les épisodes émouvants rendirent le Pape Jean extrêmement populaire. Les journaux du monde entier relataient journallement ce qu'il disait ou faisait. Le Pape devint un personnage 'à la une' " (29). "Après Pacelli - écrit aussi Spinoza - il semblait impossible d'offrir au monde un nouveau pontife. Pendant une vingtaine d'années il avait représenté l'essence même de la papauté. Pacelli était le visage de l'Eglise. (...) Mais rapidement (...) le monde eut non seulement un nouveau pape mais aussi une nouvelle Eglise" (30). Le contraste avec le pontificat pacellien, tant dans la forme que dans la substance, fut-il voulu par Roncalli? Limitons-nous ici aux apparences extérieures. Sans aucun doute les caractères sont "diamétralement opposés" (31). Jean XXIII n'eut par conséquent aucune difficulté à se comporter spontanément de façon différente, conformément à son tempérament... Ce n'est pas cependant sans quelque malice qu'il souligne le changement, en sa propre faveur... Il en est ainsi par exemple dès le 4 novembre 1958, jour de son couronnement. Une seule innovation dans le rite splendide qui dura cinq heures: Jean XXIII prononça une homélie. «... En développant sa pensée, Jean donne l'impression d'opposer son pontificat, qui vient juste de commencer, à

celui de son prédécesseur: il en est qui attendent “surtout d’un Pontife qu’il soit homme d’Etat expérimenté, diplomate avisé, homme de science universelle, sachant organiser la vie de tous en commun, ou enfin un Pontife à l’esprit ouvert à toutes les formes de progrès de la vie moderne, sans aucune exception”. C’est le portrait de Pie XII...» (32), commente Hebblethwaite (ou peut-être sa caricature). Mais «Jean continue: “De fait, le nouveau Pape, au cours des vicissitudes de son existence, peut se comparer au fils de Jacob qui, en présence de ses frères qu’affligent les plus graves épreuves, laisse éclater sa tendresse et ses sanglots et leur dit: ‘C’est moi..., Joseph, votre frère’. Joseph (Giuseppe) est le second nom de baptême de Jean. Il descend pour ainsi dire de son trône pour se mettre au même niveau que ses frères (...) Désormais - continue Hebblethwaite - quand des théologiens chercheront à broser le portrait de leur “pape idéal”, ils reviendront à ce texte pour donner consistance à leurs rêves (cfr. Hans Kung Infaillible, trad. fr. de H.M. Rochais et J. Evrard, “Quel pourrait être le pape?”, pp. 249 à 255, tout le dernier chapitre) » (33).

Deux jours plus tard, le 6 novembre, Jean XXIII rencontre la presse, qui “se montrera si favorable” à ce pontife (34). “Aucun Pape n’avait jusqu’alors invité les journalistes à une conférence de presse”. Jean XXIII leur adressa un discours qui “semblait improvisé” et donna ensuite sa bénédiction à ceux qui désiraient la recevoir (35). Le 23 novembre, il prenait possession de la basilique Saint-Jean-de-Latran. “Tant qu’existèrent les Etats Pontificaux, la ‘prise de possession’ était une expression du pouvoir temporel du pape sur la ville de Rome”. Naturellement, Jean XXIII ne perdit pas l’occasion d’opposer abusivement pouvoir temporel et spirituel, principauté et sacerdoce, comme il l’avait fait, à l’occasion du couronnement, en mettant en contraste le sérieux du magistère et la bonté de la pastorale: “L’intronisation du nouveau Pontife a perdu le faste du cortège de jadis, mais quelle spiritualité, quel sens profond n’a-t-elle pas acquis! Ce n’est plus le prince paré des emblèmes de la puissance extérieure, que l’on contemple désormais, mais le prêtre, le père, le pasteur” (36). (Comme si les Papes jusqu’à Pie IX n’avaient pas été avant tout des prêtres, des pères et des pasteurs, tout princes qu’ils étaient!)

L’enthousiasme fut porté à son comble lorsque Jean XXIII se rendit en visite à l’hôpital pédiatrique de l’Enfant Jésus, le jour de Noël, puis aux prisons romaines de Regina Cœli, le lendemain. Gestes qui font partie de la tradition de la Contre-réforme, comme le remarque Hebblethwaite lui-même, et que les Papes ne manquaient pas d’accomplir justement lorsque Rome était la capitale de leurs propres Etats. Mais dans le contexte de l’époque et surtout à la lumière des événements qui suivirent, ces gestes furent considérés comme des innovations. Jean XXIII nota plusieurs fois dans son journal le succès de l’initiative: “Grand calme de mon côté, mais grand étonnement dans la presse romaine, italienne et internationale. (...) La presse italienne et internationale, continue à exalter mes gestes en visitant la prison hier” (37). Elle n’est pas la seule. Le chef de file des modernistes milanais, Gallarati Scotti, lui aussi; croyant deviner en Jean XXIII le “Saint” préfiguré dans le roman moderniste homonyme de Fogazzaro mis à l’index par Saint Pie X, il en recopia un passage et l’envoya à Jean XXIII: “... je peux (...) conjurer Votre Sainteté de sortir du Vatican...” (38). A cette sortie timide et pie, combien d’autres ont succédé, de moins timides et de moins pies...!

Evidemment le lecteur pourrait m’accuser d’acrimonie excessive vis-à-vis de notre héros. Visiter les enfants et les prisonniers, voilà de bonnes et saintes œuvres, non? Et n’est-ce pas bien d’avoir un caractère ouvert, simple, franc et aimable? Et surtout, Jean XXIII n’a-t-il pas fait preuve d’une grande qualité en aimant tout le monde, y compris ses ennemis? Assurément, mon examen est un examen critique: ils sont si nombreux déjà (trop?) ceux qui ont écrit sur lui avant moi, en hagiographes plutôt qu’en historiens impartiaux (39). Toutefois, même sa renommée de bonté (ou sa bonhomie) a peut-être été exagérée. Oui, il aimait les ennemis... de l’Eglise; il aimait beaucoup moins les siens, ou ceux qui ne lui étaient pas sympathiques. Le jeune Roncalli n’avait pas été très compréhensif envers le Père Mattiussi par exemple (40), ou envers le Père Lombardi. Il ne se priva pas d’envoyer quelques piques à la mémoire de Pie XII (41). Il ne se priva pas non plus de faire des plaisanteries plutôt lourdes sur le Cardinal Ottaviani (42). Il savait aussi prendre un ton de voix dur, pas très “roncallien”. Nous l’avons vu à propos de la Commission Biblique. C’est même ainsi qu’il se comportait avec son propre neveu Jean-Baptiste (43). Si d’un côté il inaugura les audiences “œcuméniques” au Vatican, et nous verrons cela plus en détail par la suite, il sut par ailleurs, lorsque cela l’arrangeait, refuser un colloque qui lui était demandé (44).

Un cas typique de cet aspect oublié de la personnalité roncallienne: celui de ses rapports avec Padre Pio de Pietrelcina, le fameux capucin stigmatisé (45). “Un saint contre l’autre”: tel est le titre d’un dossier de l’hebdomadaire Europeo du 10 janvier 1992. L’auteur en est Francobaldo Chiocci, journaliste bien informé en la matière puisqu’il s’occupa de l’affaire en 1967, publiant trois volumes de documents qui lui avaient été fournis par l’industriel de Padoue, disciple du Padre Pio, Giuseppe Pagnossin. (45). Les deux “saints” ennemis sont précisément Padre Pio et Jean XXIII. En soi ça ne serait pas la première fois dans l’Eglise que des “saints” trouveraient à redire entre eux; mais ici, la seule chose qui nous intéresse est de montrer que Roncalli n’était pas toujours toute douceur... Premier épisode: nous sommes en 1923. «Le Saint Père [Jean XXIII, n.d.r.] me confia - écrit Mgr Maccari, Archevêque émérite d’Ancône, au Card. Ratzinger - qu’à l’occasion de son passage à Foggia en tant que directeur national des Œuvres Missionnaires Pontificales, quelqu’un lui proposa de monter à San Giovanni Rotondo où, en dépit des contradictions, la réputation du Capucin “stigmatisé” se répandait déjà; la “déclaration” du Saint-Office du 31 mai 1923 était toute fraîche. Il ne jugea pas opportun d’accepter (...)» (46). Deuxième épisode: «Lorsque, plus tard, alors qu’il était devenu Souverain Pontife, - poursuit Mgr Maccari -, on lui signala un long reportage de la Settimana Incom, il fut surpris et attristé (l’hebdomadaire racontait, entre autres, que le Pape Jean avait parlé du Padre Pio comme d’un “saint” et que le Padre Pio lui avait même prédit son élection, n.d.a.)» (47). «Voici la réponse de Jean XXIII à ces inventions inqualifiables. Le 16 août, de Castel Gandolfo, il écrivait de sa main au secrétaire Mgr Loris Capovilla (j’ai sous les yeux la photocopie de la lettre): “Il serait bon que vous écriviez de ma part, en privé, à Mgr Andrea Ceserano arch. de Manfredonia, que tout ce qui a été écrit dans Incom sur les rapports entre Padre Pio et moi n’est que pure invention. Je n’ai jamais eu aucun rapport avec lui, je ne l’ai jamais vu, ni ne lui ai jamais écrit, il ne m’est jamais passé par l’esprit de lui envoyer des bénédictions; personne, ni directement ni indirectement, ne m’a jamais rien demandé de tout cela, ni avant le Conclave ni après, jamais. Dès le retour de Mgr Dall’Acqua il faudra voir ce qu’il convient de faire pour arrêter ces inventions qui ne font honneur à personne”. Le démenti, quoique mesuré, est d’une clarté sans équivoque et d’une fermeté un peu surprenante pour qui connaît et admire le “bon Pape”; elle démonte en tous cas toute manœuvre tendant à impliquer la responsabilité du très aimable Pontife dans les jugements sur la personne et les “charismes” particuliers attribués au Padre Pio.» (48). La lettre est qualifiée de “surprenante” parce que nettement en contraste avec la réputation de bonhomie de Roncalli.

Troisième épisode: la Visite Apostolique à San Giovanni Rotondo, décidée le 13 juillet 1960 par le Saint-Office avec l’accord de Jean XXIII et confiée à Mgr Maccari en personne, assisté de don Giovanni Barberini, un prêtre pour le moins “un peu léger”. Le 19 juillet, Jean XXIII recevait Mgr Maccari et lui en confiait la charge; il le reçut ensuite plusieurs fois et suivit l’affaire de près. La Visite Apostolique, décidément négative pour Padre Pio accusé même d’immoralité, se conclut par des mesures disciplinaires à son égard. Toutefois, un fait (qui précède en réalité de peu la visite) la rendit célèbre: l’enregistrement sacrilège des confessions de Padre Pio décidé par Mgr Terenzi, curé du Divin Amour à Rome et réalisé par quelques confrères du Padre Pio (sous la couverture, semble-t-il, de Mgr Parente du Saint-Office; mais la réserve est de rigueur étant donnée la gravité exceptionnelle du fait). Certains ont même inculpé Jean XXIII de ce sacrilège. Mgr Maccari rapporte: «Il y a beaucoup plus grave: c’est l’invention calomnieuse qui, dix ans après la sainte mort du Pape Jean, fait remonter jusqu’à lui la responsabilité des microphones installés jusque dans le confessionnal de Padre Pio. La notice “injurieuse”, on peut la lire dans une courte lettre écrite par S.E. Mgr Capovilla, en date du 6 novembre 1986, à P. Antonio Caioli (postulateur de la cause de Jean XXIII): “Le 4 novembre, des amis allemands m’ont rapporté ce qui suit: un religieux dominicain allemand, le Père A. E., rapporteur à la Congrégation pour les Causes des saints, a affirmé que Jean XXIII aurait fait placer des microphones (ou toléré que l’on accomplisse ce délit) dans le confessionnal de Padre Pio de Pietrelcina”. Indigné, à juste titre, Capovilla ajoute: “L’affirmation stupéfiante est injurieuse et calomnieuse. Je ne me hasarde à faire aucun commentaire; la peine que j’éprouve pour qui déforme et offense l’innocence de façon aussi insidieuse, n’a d’égale que ma compassion”. Pour mon compte je puis ajouter qu’à la fin de la Visite, le “bon Pape” m’avait demandé si j’avais écouté les bobines des microphones et comme je répondais que je m’étais refusé à le faire, il me confia que lui ne l’avait pas fait non plus». Et Chiocci commente: “Mais le Pape savait. C’est incroyable: les enregistrements sacrilèges (...) le Pape ne voulut pas les écouter, mais ils parvinrent jusqu’à son antichambre. C’est précisément de ce ‘démenti’ de Mgr Maccari, vers la fin du



mémorial, que l'on peut le déduire" (49). Comme on le voit, le "démenti" de Maccari ne démentit pas la "calomnie": Jean XXIII "toléra" le sacrilège, puisqu'il était au courant, il ne punit pas les coupables mais punit par contre la victime.

Comparativement, le quatrième épisode semble presque insignifiant. Il eut lieu durant la Visite. Le 10 août, cette année là, Padre Pio fêtait ses 50 années de sacerdoce. Deux autres frères, dans le même cas, reçurent ce jour-là le traditionnel télégramme de félicitations du Vatican; lui, non (50). On ne voulut pas même lui "envoyer l'autorisation de donner la bénédiction papale, que Pie XII lui avait concédée deux fois de 1957 à 1958, ni la bénédiction apostolique pure et simple. 'L'Osservatore Romano' reçut la consigne de ne pas parler du tout du 50ème anniversaire de sacerdoce de Padre Pio..." (51).

Je demande pardon au lecteur de m'être ainsi apparemment égaré hors de notre sujet. Il me semble avoir ainsi démontré que le "bon Pape" n'était pas toujours si "bon"... et que s'il n'était pas né pour condamner... Teilhard de Chardin, cela ne l'empêchait pas de condamner Padre Pio! Mais quoiqu'il en soit, le mythe de la sainteté roncallienne était déjà solidement ancré à la fin de 1958. Or les saints ne sont-ils pas des Prophètes continuellement inspirés par l'Esprit Saint...?

### **Jean convoque le Concile... mais l'Esprit Saint n'y est pour rien**

"Jean XXIII: le Pape du Concile". C'est le titre du livre d'Hebblethwaite que je suis en train de commenter; c'est aussi le titre de mes modestes articles. En effet, il est impossible de séparer Jean XXIII de Vatican II, ne serait-ce que pour une simple raison: c'est Jean XXIII qui convoqua le Concile, le 25 janvier 1959, un peu moins de trois mois après son élection.

A ce propos deux questions nous viennent à l'esprit: comment Jean XXIII eut-il l'idée de convoquer le Concile? Dans quel but? Ce petit chapitre répondra à la première question pour affronter ensuite inévitablement la seconde.

A la première il est apparemment facile de répondre puisque Jean XXIII l'a fait lui-même explicitement: "Prenons, par exemple, l'idée du Concile Œcuménique. Comment est-elle venue? Comment s'est-elle développée? D'une façon qui, lorsqu'on en fait le récit, semble invraisemblable, tellement fut soudaine la pensée d'une telle possibilité, suivie, sans plus attendre, de la mise au travail pour sa réalisation. Des questions étudiées au cours d'un entretien particulier avec la Secrétairerie d'Etat nous montrèrent dans quelles graves angoisses et agitations était plongé le monde actuel. Nous constatâmes, entre autres, qu'on proclame vouloir la paix et la concorde alors que, hélas, bien souvent cela finit par une recrudescence de conflits et de menaces. Que fera l'Eglise? La barque mystique du Christ va-t-elle devenir le jouet des flots et se laisser entraîner à la dérive? N'attend-on pas d'elle, au contraire, non seulement un nouvel avertissement mais encore la lumière d'un grand exemple? Quelle pourrait être cette lumière? Notre interlocuteur écoutait dans une attitude de respectueuse attente. Soudain une grande idée surgit en Nous et illumina notre âme. Nous l'accueillîmes avec une indicible confiance dans le Divin Maître; une parole monta à Nos lèvres, solennelle, impérative: un Concile!" (Allocution aux pèlerins vénitiens, 8 mai 1962) (52). Il s'exprime encore plus catégoriquement dans son journal spirituel: "Résumé de grandes grâces faites à qui s'estime peu soi-même, mais reçoit les bonnes inspirations et les applique en toute humilité et confiance (...). Seconde grâce. Me faire apparaître comme simples et pouvant être exécutées immédiatement quelques idées nullement compliquées, très simples au contraire, mais ayant une vaste portée et une grande importance pour l'avenir, et obtenant un succès immédiat. Que de sens dans ces expressions: saisir les bonnes inspirations du Seigneur, pratiquer la simplicité et la confiance. C'est **sans y avoir jamais pensé précédemment**, que, lors d'un premier colloque avec mon Secrétaire d'Etat, le 20 janvier 1959, les mots de Concile Œcuménique, de Synode diocésain et de la refonte du Code de Droit Canon, sont venus sur le tapis, et cela contrairement à tout ce que j'aurais pu supposer et imaginer sur ce point. Le premier à être surpris de ma proposition fut moi-même, sans que personne m'en ait jamais parlé auparavant. C'est dire à quel point tout me parut naturel dans son déroulement immédiat et ultérieur" (53).

Dans la version du protagoniste, Jean XXIII, tout est donc clair, tout concorde:

- 1) La décision de convoquer un Concile fut une "inspiration céleste" (54).
- 2) Cette inspiration lui vint en parlant avec le Cardinal Tardini, cinq jours seulement avant d'annoncer publiquement le Concile, c'est à dire le 20 janvier.

3) Jamais auparavant il n'avait pensé au Concile; il fut lui-même surpris de ce qu'il proposait.

4) Personne ne lui en avait jamais parlé antérieurement.

Telle est la version connue de tous et officiellement accréditée, au point que Paul VI «dira, le 29 septembre 1963, en manière d'éloge à Jean XXIII, que le Concile œcuménique a été convoqué et entrepris "par une disposition divine"» (55), et Jean-Paul II lui-même ajoutera: "... son nom est lié à l'événement le plus important et rénovateur de notre siècle: la convocation du Concile Œcuménique Vatican II, dont il eut l'intuition par une sorte d'inspiration mystérieuse et irrésistible du Saint-Esprit, comme il dut le confesser..." (25/11/1981) (56). Romano Amerio, écrivain sérieux, écrit: "Pour Vatican II, il n'y eut pas de consultations préalables sur la nécessité et l'opportunité de le convoquer, la décision étant venue de Jean XXIII, par l'exercice d'un charisme ordinaire ou peut-être fut-il touché d'un charisme extraordinaire" et il ajoute en note: "Le Pape lui-même déclara que l'idée de convoquer le Concile fut une inspiration divine, et Jean-Paul II le confirma dans le discours du 26 novembre 1981 à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de Roncalli" (57).

Par conséquent, version officielle et accréditée. Elle n'a qu'un seul défaut: celui d'être absolument FAUSSE.

La fausseté des affirmations Roncallo-Montino-Wojtyliennes en la matière est certifiée, documentée et reconnue par tous les historiens qui font de véritables acrobaties pour ne pas traiter Roncalli de menteur. Bien embarrassé, Hebblethwaite écrit: «Le Pape Jean ne peut manifestement pas vouloir signifier qu'il n'aurait jamais prononcé le mot "concile" avant ce 20 janvier 1959, puisque ce serait tout simplement faux» (58). Le fidèle secrétaire de Jean XXIII, Mgr Capovilla, se rendant compte de la difficulté, cherche à le justifier (59) mais Hebblethwaite, à juste titre, et malgré la collaboration de Capovilla dans la réalisation de son livre, ne paraît pas du tout convaincu: «Capovilla se livre au jeu de la casuistique - écrit-il - quand il explique que, dans le membre de phrase "sans y avoir pensé auparavant", le mot "auparavant" signifie avant d'être devenu pape. C'est ingénieux, mais hors de propos...» (60). La solution d'Hebblethwaite est un peu meilleure: «Mais là sa mémoire lui joue un tour - écrit-il - (...). On peut seulement conclure que la mémoire de Jean a flanché et que la réorganisation inconsciente de ses souvenirs entend souligner, une nouvelle fois, que l'idée du concile est une "inspiration" au sens défini plus haut». Un trou de mémoire par conséquent, mais Roncalli n'est pas un naïf. Même si en cette occasion c'était inconscient, (pour Hebblethwaite) il n'en a pas moins toujours "l'habileté d'un vieux renard". Même lorsqu'il oublie. "C'est un vieillard et sa mémoire a parfois flanché (...). Mais cette explication ne suffit pas. Sa mémoire lui jouait certainement des tours, mais le processus totalement inconscient de relecture de ses souvenirs met en lumière **ce qu'il voulait que l'on croit à propos du Concile plutôt que ce qui s'est exactement passé** ce 20 janvier 1959" (61). Certes, en 1962, Jean XXIII était un vieillard. Mais vieux, l'abbé Roncalli ne l'était pas lorsqu'en 1914, mis au "pied du mur" par le Cardinal De Lai, il affirmait faussement, mais sous serment, qu'il n'était pas un disciple de Duchesne! Pour cette fois là, ne pouvant recourir au gâtisme sénile pour justifier les mensonges d'un jeune homme de 32 ans, Hebblethwaite utilise une autre formule: "effacer les souvenirs de la mémoire" (62). Le renard perd son pelage mais la malice demeure: en 1962, remémorant les événements survenus trois ans auparavant, Roncalli "effaçait" également certains souvenirs de sa mémoire...! Je n'oserais pas formuler un jugement si sévère, si je ne pouvais me prévaloir de l'autorité d'un historien compétent et de plus insoupçonnable (en tant que progressiste notoire), le Père jésuite Giacomo Martina. Voici comment il décrit à son tour les faits: "Selon le *Giornale dell'anima* et un discours du 8 mai 1962, Jean XXIII aurait conçu le projet ( de convoquer un Concile) suite à une inspiration inopinée, née en lui durant un colloque avec le Secrétaire d'Etat, le Card. Tardini, le 20 janvier 1959. L'affirmation autobiographique - **qui laisse à penser sur la véracité du *Giornale dell'anima* et sur le caractère du pape** - est cependant contredite par de nombreux témoignages, dont plusieurs remontent au pape même" (63). Qu'en était-il alors réellement? Quoiqu'en dise Mgr Capovilla, il serait intéressant de pouvoir vérifier si Roncalli avait déjà pensé à un Concile non seulement avant le 20 janvier 1959, ce qui est certain, mais avant même d'être élu. On trouve un indice, et plus qu'un indice, dans le témoignage de son vieil ami (depuis 1924) Dom Lambert Beauduin, pionnier de l'œcuménisme et de la réforme liturgique. A la mort de Pie XII il avait dit à ses intimes: "S'ils élisent Roncalli, tout est sauvé: il serait capable de convoquer un Concile et de consacrer l'œcuménisme..." (64). Que le vieux conspirateur ait parlé à tort et à travers, c'est difficile à imaginer. Comment ne pas penser plutôt qu'il dévoilait une partie des projets élaborés durant de

nombreuses années avec Roncalli pour la réforme de l'Église. En cette occasion la véritable personnalité de Roncalli n'a rien à voir avec ce que décrivent les modérés ("une personnalité substantiellement conservatrice, entraînée bien au-delà de ses intentions par d'autres et surtout par les exigences réelles des temps ") mais ressemblerait plutôt à celle que décrivent ses admirateurs progressistes: "L'homme qui, dans le silence et l'obéissance, espérait et préparait depuis si longtemps la réforme de l'Église, attendant le moment voulu par la Providence (!) pour la réaliser (Falconi, Zizola, Balducci...)" (65).

Ce ne fut donc pas l'Esprit Saint qui inspira le Concile, nous venons de l'établir, mais sans doute plutôt les modernistes, et ce, bien avant l'élection. Voyons maintenant le rôle des conservateurs durant l'élection même. Parce qu'un Concile ne devait pas en effet prendre nécessairement le pli que prit Vatican II!

Le Cardinal Ottaviani, l'un des "grands électeurs" de Roncalli, nous l'avons vu, a déclaré au moins deux fois, en 1968 et en 1975, qu'il fut question d'un Concile durant le conclave, bien avant l'élection du Patriarche de Venise, lorsqu'il fut clair que ce serait lui l'élu. Les Cardinaux Ottaviani et Ruffini, ainsi que d'autres cardinaux demeurés anonymes, se rendirent, la nuit du 27 octobre 1958 dans la cellule de Mgr Roncalli pour lui proposer un Concile Œcuménique (66). Selon le Card. Ottaviani, le Card. Roncalli aurait sur le champ fait sien l'idée du Concile, ou en tous cas avant même d'être élu.

Le 30 octobre, deux jours après son élection, Jean XXIII parlait à son secrétaire Capovilla de la "nécessité de convoquer un Concile". Le 2 novembre, avant même le couronnement, il déclarait au même Capovilla: "il faut un Concile", et ce, après avoir reçu justement en audience le Card. Ruffini et avoir parlé avec lui de la question.

Il en parle en novembre avec le nouveau Patriarche de Venise, Giovanni Urbani, et avec l'Evêque de Padoue, Girolamo Bortignon, un capucin. "Le 28 novembre la décision est à peu près prise". "La décision du Pape Jean de tenir un Concile se cristallise en décembre 1958". Vers Noël il en parle avec Mgr Cavagna, son confesseur, et quelques autres personnes. «En janvier, sa décision est prise. Cette prise de décision se situe peut-être dans la nuit du 8 janvier 1959. Quoiqu'il en soit, le lendemain matin il rencontre Giovanni Rossi [de la Pro Civitate Christiana] qui a été secrétaire de son héros, le Card. Ferrari, quarante ans auparavant. Jean lui dit: "Je dois te dire une chose importante, que tu dois cependant me promettre de garder secrète. Cette nuit, une grande idée m'est venue: celle de faire le Concile"». Rossi se contient... pas suffisamment toutefois, car il y fera une allusion dans son bulletin, La Rocca, le 15 janvier (67).

Il est donc historiquement vérifié que non seulement l'idée du Concile n'est pas venue subitement à l'esprit de Roncalli durant l'entrevue avec le Card. Tardini le 20 janvier, mais que Tardini fut même l'un des derniers à le savoir, cinq jours seulement avant qu'il soit annoncé officiellement! "Constatación des plus significatives et des plus surprenantes, le pape Jean n'en dit rien à Tardini, son secrétaire d'Etat" (68). Lorsque, le 20 janvier, Jean XXIII confia à Tardini sa décision d'annoncer la convocation du Concile le dimanche suivant, ajoutant que l'idée lui en était venue seulement la veille (que de mensonges!), ce dernier comprit " qu'il se trouvait face à un fait accompli, une décision déjà prise". Le Card. Tardini approuva donc l'idée la qualifiant de "lumineuse et sainte", même si "le prétendu enthousiasme de Tardini n'allait pas sans réserves" (69) comme le laisse entendre Andreotti, mis au courant du projet le 22 janvier par Jean XXIII lequel n'approuve pas les six années de préparation au Concile prévues par son secrétaire d'Etat (70). Le Père Martina commente: "Que celui-ci [Tardini] ait eu connaissance du projet le 20 janvier seulement, alors que le Souverain Pontife avait déjà irrévocablement pris sa décision et qu'il avait mis sur le papier une première ébauche du discours aux cardinaux prévu pour le 25 janvier suivant: voilà une preuve singulière de la nature des rapports du pape avec son secrétaire d'Etat" (71). Le journaliste anglo-saxon, Wilton Wynn (qui a eu "l'honneur" de dîner avec Jean-Paul II) exprime, de façon plus rude, la même opinion que l'historien jésuite (Martina) et que l'autre journaliste ex-jésuite (Hebblethwaite): «Le Pape Jean réussissait régulièrement à circonvenir son vieil ennemi Tardini. En sa qualité de secrétaire d'Etat, Tardini aurait dû être le plus proche collaborateur du pape. Mais Jean n'utilisait pas, dans son travail, les canaux "officiels", préférant recourir à des personnes d'un caractère plus conforme au sien et dans lesquelles il mettait le maximum de confiance» (72). C'est dire que là encore Jean XXIII pratiquait la tactique des deux voies.

Une fois décidé le Concile, de la façon susdite et non comme Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II l'on fait croire, restait à voir ce que serait ce Concile: un conciliabule moderniste ou la manifestation du magistère

infaillible de l'Eglise? Puisque nous en connaissons déjà l'issue, une véritable tragédie, nous chercherons à comprendre grâce à qui et grâce à quoi nous en sommes arrivés là.

## NOTES

- 1) Dans Stjepan Schmidt S. J., Agostino Bea, il Cardinale dell'unità, Città Nuova 1987, p. 354.3
- 2) Annuario Pontificio. Cité du Vatican. Typographie Polyglotte Vaticane. Je cite l'édition de 1959, pp. 957 et 962.
- 3) En réalité, le passage d'une "inquisition" courante, sous le contrôle des Evêques (qui a toujours existé) à l' "inquisition" médiévale proprement dite fut plutôt long: il va du Concile de Tours de 1163 sous Alexandre III, à la Constitution Excommunicamus de Grégoire IX en 1231; et, si l'on considère le sens rigoureux du terme, c'est à ce dernier Pontife que doit être attribuée l'institution de ce tribunal. Mais c'est au IVème Concile du Latran (canon 3), célébré sous Innocent III, que l'on doit l'impulsion décisive vers sa création pour réprimer l'hérésie cathare.
- 4) Bulle Exigit sincere du Pape Sixte IV.
- 5) Pour plus amples informations sur l'histoire de l'Inquisition, on peut consulter les œuvres suivantes:
  - N. Eymerich F. Pena. Le Manuel des Inquisiteurs, édité par Louis Sala-Molins chez Mouton. Paris - La Haye 1973.
  - W. T. Walsch, Characters of the Inquisition, Tan Books. Rockford, Illinois, U.S.A. 1987.Sur l'inquisition espagnole:
  - B. Llorca S. J.. Bulario Pontificio de la Inquisición Española, Pontificia Università Gregoriana, Roma 1949.
  - AA. VV., Historia de la Inquisición en Espana y America, B.A.C. - Centro de estudios inquisitoriales, Madrid, 1984.
  - J. Morel, Somme contre le catholicisme libéral, 1876 T.2. S'adresser à M. l'abbé Maury, La Braconnerie, St Martin des Noyers, 85140 Les Essarts. R. Canosa, Storia dell'Inquisizione spagnola in Italia, Sapere 2000, 1992.Sur l'inquisition romaine:
  - R. Canosa, Storia dell'Inquisizione in Italia, Sapere 2000, en 5 vol., 1986-1990. Avec une excellente bibliographie. Naturellement l'auteur porte sur l'Inquisition un jugement défavorable.
- 6) Sur les Cardinaux Ottaviani et Pizzardo cfr. ce qui a été dit déjà dans "Sodalitium", n. 32 pp. 53-54 et n. 34 p. 54 et p. 58 note 16.
- 7) Léon J. Suenens, Ricordi e speranze, Paoline 1993.
- 8) Francesco Spadafora, La Tradizione contro il Concilio. L'apertuta a sinistra del Vaticano II, Ed. Pol. Volpe Editore, Roma 1989, p. 28, qui cite "Fideliter", n. 59, sept.-oct. 1987, p. 40 et suiv.
- 9) A Melloni, dans: AA.VV. Papa Giovanni, édité par G. Alberigo, Laterza ed. Bari 1987, p. 31.
- 9 bis) Tiré de "Il Giornale", 3 juin 1993, p. 6.
- 10) Lire, à ce sujet, la lettre adressée le 31 janvier 1959 par Jean XXIII à l'abbé Angelo Pedrinelli, curé de Carvico. Ancien professeur, comme lui, au séminaire de Bergame, il avait été destitué de sa charge par Mgr Radini parce qu'il était moderniste. (cfr. Hebblethwaite, op. cit. p. 363). Quant à Mgr. Lanzoni, hagiographe moderniste, j'ai déjà parlé de sa réhabilitation officielle et des louanges que fit de lui Jean XXIII dans un chirographe du 10/5/1963 ("Sodalitium" n. 24, p. 17-18); pour la réhabilitation de Marc Sangnier, voir "Sodalitium" (n. 22, p. 16). On sait également quelles étaient ses relations avec le chef de file du modernisme lombard, Gallari Scotti avec lequel il entretenait une correspondance. Enfin l'introduction du procès de béatification du Card. Ferrari, demandée par lui le 10 février 1963, fut une sorte de décanonisation de Saint Pie X qui avait désapprouvé la conduite pastorale de Ferrari à propos du modernisme (cfr. Oss. Rom. éd. it., 23/05/1984, et Si Si No No, n. 10, août 1984).
- 11) Un bel exemple de la littérature de ces "persécutés" remplis de haine pour leurs "persécuteurs": les lettres de Mgr Duchesne, déjà citées dans le n. 23, p. 16. Un cas frappant: la mésaventure du saint Evêque d'Arezzo, Mgr Volpi, carrément destitué en 1919 (cfr. Angelo Tafi, Il Servo di Dio Mons. Volpi, Arezzo 1981. Chez l'auteur).
- 12) N'oublions pas que Riccardi n'est pas seulement enseignant à l'université de Bari; il est aussi président de la Communauté tristement célèbre de Sant'Egidio, l'un des fruits les plus empoisonnés du

post-concile. Ladite communauté est, entre autres, la promotrice des rencontres œcuméniques annuelles qui continuent Assise. Aussi lorsque Riccardi parle de “nuova vitalizzazione” de l’ordre des Camaldules, il faut comprendre l’inverse, c’est à dire la destruction d’une communauté érémitique qui comptait encore, peu de temps auparavant, parmi les plus exemplaires.

13) A. Riccardi, dans l’op.cit. éditée par G. Alberigo, p. 150.

14) P. Hebblethwaite, Jean XXIII. Le Pape du Concile, éd. du Centurion 1988, p. 359.

15) Cfr. Hebblethwaite, op. cit. Don Lorenzo Milani, juif (mal) converti relégué à Barbiana, petite paroisse de montagne, devint, peu après sa mort prématurée, l’un des symboles de la révolte estudiantine de 1968. Pacifiste, il était partisan passionné de la lutte des classes, rebelle à l’autorité (l’obéissance n’est plus une vertu, disait-il). A ce propos on peut consulter: Domenico Magrini, Don Lorenzo Milani, éd. Civiltà, Brescia 1983.

Le Père Balducci était le digne compère et ami de don Milani. Une interview qu’il accorda peu avant sa mort laisse à penser qu’il avait totalement apostasié la foi chrétienne.

Tandis que le Saint-Office frappait un Père Balducci, de son côté, le 5 février 1959, Jean XXIII s’empressait de recevoir en audience, un prêtre du même acabit que ces deux derniers, don Primo Mazzolari; et il en fait l’éloge, le qualifiant de “trompette du Saint-Esprit dans la plaine du Pô” (cfr. Hebblethwaite, op. cit. p. 359).

16) Cfr. Hebblethwaite, op. cit., p. 452.

17) “Certaines œuvres du Père Teilhard de Chardin, publiées pour quelques -unes même après sa mort, ont fait l’objet de louanges, et pas des moindres. Mis à part les arguments pertinents en faveur des sciences positives sur lesquels nous réservons notre jugement, en matière philosophique et théologique il est suffisamment évident que lesdites œuvres contiennent des ambiguïtés, et même de graves erreurs qui offensent la doctrine catholique. C’est la raison pour laquelle les Eminents et très Révérends Pères de la Suprême Congrégation du Saint-Office exhortent tous les Ordinaires ainsi que les Supérieurs des Instituts religieux, et les Présidents des Universités à protéger les âmes, particulièrement celles des jeunes, contre les dangers que présentent les œuvres du Père Teilhard de Chardin et de ses disciples” (Monitum du 30/06/1962). En juin 1963, à peine élu, Paul VI fit inviter le plus connu de ces disciples, le Père de Lubac, à faire “un exposé favorable à la pensée du Père Teilhard de Chardin” au VIème Congrès Thomiste International (lettre du P. Boyer au P. de Lubac). Enfin Jean-Paul II fit publiquement l’éloge de Teilhard à l’occasion de son centenaire (“lettre du Card. Casaroli, au nom du Saint-Père, au Recteur de l’Institut Catholique de Paris” dans l’Osservatore Romano, 10/06/1981) et il en consacra pour ainsi dire la doctrine en offrant la pourpre cardinalice à son disciple, de Lubac toujours. Sur Teilhard, voir l’article de Don Curzio Nitoglia dans “Sodalitium”, n. 27, pp. 3 à 12.

18) P. Innocenzo Colosio o.p., Discussioni sulla “bontà” del Papa Giovanni XXIII, dans Rassegna di Ascetica e Mistica, août -septembre 1975, n. 3 p. 241.

19) Spadafora op. cit., pp. 7 à 9. Le texte du Monitum est reporté à la page 10.

20) Sur le cas Romeo existe une abondante littérature. Hebblethwaite en parle, à sa façon, à la page 452. Mais la relation du disciple et ami de Romeo, Mgr Spadafora, lui aussi exégète célèbre, est par le fait même beaucoup plus intéressante: cfr. Spadafora op. cit. pp. 7 à 9; Cavaterra op. cit., pp. 192-193; Si Si No No (n. 18, 31/10/1986). Le biographe du Card. Bea, le Père Schmidt, y fait allusion aux pages 339-340, lorsqu’il parle d’une douloureuse polémique soulevée par une université romaine contre l’Institut Biblique Pontifical accusé de manquer à l’orthodoxie.

21) Hebblethwaite, op. cit., p. 452.

22) Spadafora, op. cit., pp. 9 et 29.

23) Hebblethwaite, op. cit., p. 459. Que le lecteur ne se préoccupe pas de leur sort temporel: on était désormais dans le climat conciliaire et Lyonnet et Zerwich seront réhabilités par la suite, et même..! A peine élu, Montini les rappellera à leur poste. Puis Wojtyla louera hautement le Père Lyonnet à l’occasion de la mort de ce dernier survenue en 1986 (Cfr. Si Si No No, année XII, n° 18, 31/10/1986: “L’éloge funèbre du Père Lyonnet s.j. serait-il la sanction de la trahison de l’exégèse catholique”).

24) Hebblethwaite, op. cit., pp. 452-453; [le dernier membre de la phrase de Jean XXIII ne se trouve pas dans l’édition française]. Mais il faut dire que la Commission Biblique était, elle aussi, quelque peu sabotée par le Card. Tisserand qui la dirigeait depuis 1937.

- 25) Cavaterra, op. cit., pp. 60 et 68. Et cela bien que l'auteur minimise constamment les divergences entre Ottaviani, Jean XXIII et Paul VI.
- 26) A. Riccardi, op. cit., p. 151 et note 63 à la page 171.
- 27) Pas tous, à dire vrai... Un chauffeur de taxi de ma connaissance, originaire des Pouilles, jouant sur le fait que dans son dialecte la lettre "a" se prononce "é", au lieu de "pape de la paix", l'appelait le "pape de la poix". C'est l'exception qui confirme la règle.
- 28) Renzo Allegri, *Il Papa che ha cambiato il mondo*, éd. par Reverdito, Gardolo di Trento 1988, p.161. Telle était la considération que tous, même les laïcs, avaient pour le personnage de Pie XII, jusques et y compris les juifs qui lui sont si hostiles de nos jours.
- 29) Allegri op. cit., p. 171 et 185.
- 30) Antonio Spinosa, *Pie XII. L'ultimo Papa*, Mondadori 1992, p. 375.
- 31) Spinosa, op. cit., p. 383.
- 32) Hebblethwaite, op. cit., pp. 325-326.
- 33) Hebblethwaite, op. cit., pp. 326 et 327.
- 34) Hebblethwaite, op. cit., pp. 327 et 328.
- 35) P. Paolo Tanzella, *Papa Giovanni*, Collegio Missionario S. Cuore, Andria 1973, p. 262.
- 36) Hebblethwaite, op. cit., p. 330.
- 37) Hebblethwaite, op. cit., p. 335.
- 38) Hebblethwaite, op. cit., p. 336.
- 39) Non que les hagiographes ne soient des historiens impartiaux, s'ils sont corrects et si le personnage dont ils racontent la vie est véritablement un saint.
- 40) Cfr. "Sodalitium", n. 23, p. 12 à 14.
- 41) Cfr. "Sodalitium", n. 33, p. 43, note 13.
- 42) "Alfredo est un ami très cher. Dommage qu'il soit à moitié aveugle et qu'il ait des mâchoires qui tremblent comme une lagune vénitienne sous le sirocco". Phrase rapportée par Giulio Andreotti, *A ogni morte di Papa. I Papi che ho conosciuto*, Rizzoli, Milano 1980, p. 70.
- 43) Cfr. le ton irrité de la lettre du 2/08/1954 à son neveu qui voulait lui préparer des réjouissances pour son jubilé sacerdotal.
- 44) C'est ainsi qu'il refusa audience au président de la Confindustria (association des grosses entreprises italiennes), le 9/07/1962. Evidemment avec l'intention de favoriser le centre-gauche. Cfr. Hebblethwaite, op. cit., p. 404.
- 45) Padre Pio de Pietrelcina (1887-1968), prêtre capucin, porta les stigmates 50 années durant de 1918 jusqu'à sa mort; les plaies disparurent alors mystérieusement. Il eut à subir deux "persécutions": la première, de 1922 à 1933, à l'instigation de l'Evêque de Manfredonia, et la seconde, de 1960 à 1965, dans l'atmosphère du crac qui bouleversa l'Ordre Capucin, le crac du banquier Giuffré. Les "persécutions" se concrétisèrent sous la forme de sévères limitations dans son ministère sacerdotal. Il serait faux et simpliste de présenter ces épisodes comme une lutte entre conservateurs et progressistes à l'intérieur de l'Eglise: parmi les partisans de Padre Pio nous trouvons le Cardinal Siri et de nombreux futurs "traditionalistes", mais aussi Montini et Lercaro; et parmi les adversaires, Jean XXIII mais aussi, constamment, le Saint-Office auquel, il faut le rappeler, revenait officiellement la tâche de passer au crible et de mettre à l'épreuve tous les phénomènes mystiques (ou présumés tels) qui pouvaient survenir dans l'Eglise. Pour ce qui est de la personne même du Padre Pio, il était fidèle à la Tradition de l'Eglise et à la liturgie traditionnelle, bien sûr. Padre Pellegrino, son frère en religion, me témoigna: Padre Pio conseillait à tous les Pères conciliaires qui venaient le trouver, de faire interrompre Vatican II et la moindre réforme liturgique, si minime soit-elle, le faisait souffrir. Jamais il n'a dit la Messe en italien. Il faut dire cependant qu'il obéit à Paul VI qu'il croyait être l'Autorité. Sur les "persécutions" contre Padre Pio on peut lire les livres, bien documentés, de Francobaldo Chiocci et Luciano Cirri, *Padre Pio. Storia di una vittima*, 3 vol. I libri del No. Roma, 1967; et ceux de Giuseppe Pagnossin, *Il calvario di Padre Pio*, 2 vol., chez l'auteur, Padoue 1978.
- 46) Mgr Carlo Maccari, Archevêque émérite d'Ancona-Osimo. Memoriale al Card. Ratzinger du 27 novembre 1990. Extraits publiés dans l'"Europeo", n. 1-2-3 du 10 janvier 1992, p. 64. A la page 68 de cet hebdomadaire, Padre Gerardo di Flumeri déclare à ce sujet que Mgr Roncalli n'alla pas voir Padre Pio parce qu'il en avait été dissuadé par Mgr Cesarano. Il conteste donc l'affirmation de Mgr Maccari et

déclare: “Certaines affirmations portent aussi atteinte à la mémoire du Pape Jean et le font passer pour un menteur”...

47) Que n’a-t-on pas fait dire à Padre Pio! (désormais décédé, il ne peut plus donner de démenti). C’est ainsi qu’il aurait prédit l’élection de Karol Wojtyla, la “rébellion” de Mgr Lefebvre, les missions charismatiques d’innombrables soit-disants fils spirituels... etc.

48) L’ “Europeo”, ibidem, p. 64. La lettre de Jean XXIII a été publiée dans: Giovanni XXIII. Lettere 1958-1963, Ed. Storia e Letteratura, Roma 1978. Cf. C. Maccari, Il Papa, il frate e io. dans: Il Sabato, 23 février 1991, p. 67.

49) “L’Europeo”, ibidem, p. 66.

50) Chiocci-Cirri, op. cit., vol. 2, pp. 582-583.

51) Pagnossin, op. cit., vol. 2, p. 94.

52) Discorsi, messaggi, colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII. 1958-1963, 5 vol., Tip. Poliglotta Vaticana, 1960-1967, vol. 4, p. 258. Cfr. Hebblethwaite, op. cit. p. 349.

53) GIOVANNI XXIII. Il giornale dell’anima, Edizione di Storia e Letteratura. Vème édition. Rome 1967, pp. 359-360. Texte partiellement rapporté par Hebblethwaite, p. 341. C’est sur ces mots que se termine le journal de Jean XXIII.

54) Cfr. Giornale dell’anima, op. cit., p. 359, note 1 dans laquelle Loris Capovilla, répète les paroles même du Pape Jean.

55) Insegnamenti di Paolo VI, Tipografia Poliglotta Vaticana, vol.I, 1963, p. 168. Cité par Capovilla, dans AA.VV., Come si è giunti al Concilio Vaticano II, Massimo, Milano 1988, p. 38.

56) Insegnamenti di Giovanni Paolo II, Tip. Pol. Vaticana, vol. IV, 2/1981, pp. 752 à 757, cité par Capovilla dans AA.VV. Come si è giunti al Concilio Vaticano II, Massimo, Milano 1988, p. 24.

57) Romano Amerio, Iota unum. Studio sulle variazioni della Chiesa Cattolica nel secolo XX, Ricciardi ed., Milano-Napoli. 1985, p. 43. Amerio entend souligner le caractère anormal et inopiné de la décision; il accepte bien la version de deux “papes”... mais le “peut-être” qu’il insère montre qu’il n’y croit pas trop.

58) Hebblethwaite, op. cit., p. 349.

59) Voir, par exemple, la note déjà citée à la page 359 du Giornale dell’anima, et l’intervention de Capovilla dans “Come si è giunti al Concilio Vaticano II”, op. cit., p. 38.

60) Hebblethwaite, op. cit., p. 350.

61) Toutes ces citations sont reprises dans Hebblethwaite, op. cit., pp. 349-450.

62) Cfr. “Sodalitium”, n. 23, p. 17.

63) G. Martina, La Chiesa in Italia negli ultimi trent’anni, Studium, Roma 1977, pp. 85-86. Par conséquent, selon Martina, on ne peut même pas se fier au journal privé de Jean XXIII (ce dernier savait qu’il serait publié, évidemment...).

64) L. Bouyer, Dom Lambert Beauduin, un homme d’Eglise, Castermann. 1964, pp. 180-181, cité par D. Bonnetterre, Le mouvement liturgique, Fideliter, 1980, p. 112.

65) Martina, op. cit., p. 71. Martina est plutôt critique contre le “Jean du mythe” forgé par les historiographes ultraprogressistes (cfr. pp. 71 à 75). Il est indéniable que ceux-ci passent sur tous les faits qui compliquent leur thèse ou qui semblent même la démentir. Cependant le “conservatorisme” de Jean XXIII était plutôt superficiel.

66) Hebblethwaite, op. cit. pp. 312-313. Les déclarations du Card. Ottaviani furent recueillies par l’hebdomadaire Epoca (8/12/1968) et par le diplomate américain Bernard R. Bonnot qui le cite dans son livre (dont le titre est significatif) Pope John XXIII, An Astute Pastoral Leader, Alba House, New York, 1979, p. 13. Encore une fois, le choix du Card. Ottaviani ne s’avéra pas heureux.

67) Pour toutes ces citations, voir Hebblethwaite, op. cit., pp. 339 à 345. Voir aussi Capovilla dans “Come si è giunti al Concilio Vaticano II” op. cit., pp. 35 à 37.

68) Hebblethwaite, op. cit., pp. 340-341.

69) Hebblethwaite, op. cit., p. 351.

70) Andreotti, op. cit., pp. 77-78. Hebblethwaite, op. cit., p. 351.

71) Martina, op. cit., p. 86.

72) Wilton Wynn, Custodi del Regno, Frassinelli 1989, p. 81.